

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assemblée Générale mixte des actionnaires de Collectis SA du 27 juin 2014

Le 30 juin 2014 – Paris (France) – L'Assemblée Générale mixte de Collectis (Alternext : ALCLS) s'est tenue vendredi 27 juin 2014 à Paris, au siège du Groupe.

À l'issue de l'Assemblée au cours de laquelle plus de 43,8 % des droits de vote se sont exprimés, 21 des 22 résolutions ont été adoptées.

21 résolutions ont recueilli plus de 96,5 % de suffrages positifs. La résolution n° 22 dont le Conseil d'administration n'avait pas recommandé l'adoption a été rejetée.

Les actionnaires de Collectis avaient notamment à se prononcer sur :

- L'approbation des comptes sociaux et consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 ;
- Le renouvellement des mandats d'administrateur de Madame Annick Schwebig, Monsieur Pierre Bastid et Monsieur Laurent Arthaud ;
- L'approbation de conventions réglementées ;
- L'autorisation d'un programme de rachat d'actions et l'autorisation donnée au Conseil d'administration d'annuler les actions acquises dans le cadre de ce programme ;
- Diverses délégations de compétences et autorisations financières consenties au Conseil d'administration.

Les [résultats complets du scrutin](http://www.collectis.com) sont consultables sur le site Internet de la Société (www.collectis.com)

L'Assemblée Générale a été l'occasion pour André Choulika, Président-directeur général, de rappeler comment le Groupe se positionne comme un acteur essentiel dans le domaine de l'oncologie et prend toute sa part dans la révolution thérapeutique à l'œuvre dans le domaine de l'immunothérapie adoptive pour lutter contre le cancer à partir de lymphocytes T armés d'un CAR. A ce titre, André Choulika s'est employé à mettre en perspective les différents accords formalisés depuis le début de l'année.

À propos de Collectis

Collectis est une entreprise biopharmaceutique spécialisée en oncologie. Sa mission est de développer une nouvelle génération de traitement contre le cancer, grâce aux cellules T ingénierées. Collectis capitalise sur ses 14 ans d'expertise en ingénierie des génomes - s'appuyant sur ses outils phares les TALEN™ et les méganucléases, et sur la technologie pionnière d'électroporation Pulse Agile, afin de créer une nouvelle génération d'immunothérapies pour traiter les leucémies et les tumeurs solides. L'immunothérapie adoptive anti-cancer développée par Collectis est fondée sur les premières cellules T allogéniques exprimant un récepteur antigénique chimérique (CAR) ciblant les leucémies aiguës et chroniques. Les technologies CAR sont conçues pour cibler des antigènes à la surface des cellules cancéreuses. Ces traitements réduisent les toxicités associées aux chimiothérapies actuelles et ont le potentiel de guérir. Grâce à ses technologies pionnières d'ingénierie des génomes appliquées aux sciences de la vie, le groupe Collectis crée des produits innovants dans de multiples domaines ciblant plusieurs marchés. Collectis est cotée sur le marché Alternext (code : ALCLS). Pour en savoir plus sur nous, visitez notre site web : www.collectis.com

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Collectis

Philippe Valachs

Tél. : +33 (0)1 81 69 16 00

E-mail: media@collectis.com

Note de mise en garde de Collectis

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Collectis dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les objectifs de la Société et reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la Société.